

CHAMALIERES



## PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le dix sept du mois de décembre.

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 10 décembre 2009 sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

*Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire, M. Alain BRESSON, Mme Marie Anne BASSET, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Rodolphe JONVAUX, Mme Françoise GATTO, M. Jacques AUBRY, Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Yves COGNAT, Adjoint, Mlle Christiane CREON, M. Michel PROSLIER, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Michèle CHANELLE, M. Marc BAILLY, Mme Marie José DELAHAYE, Mme Monique COURTADON, M. Jean Louis AUPOIS, Mme Annick PERRIER d'HIER, Mme Françoise TARRIN, M. Claude AUBERT, M. Marc SCHEIBLING, Mlle Christine ROGER, Mme Odile VAURY, M. Xavier BOUSSET, M. Eric SPINA, M. Laurent LEDIEU, M. Elie NIASME, Mlle Marion CANALES, M. Gérard AMBLARD, Mme Chantal LAVAL, M. Luc CONDAMIN.*

*Absent excusé : M. Claude BARBIN (pouvoir à Mme Marie Anne BASSET).*

*Mlle Marion CANALES ayant été désignée Secrétaire de Séance.*

### INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Mme Cécile COLLINET BRDYS de la liste « avec la gauche, Chamalières en mouvement », et prenant acte de l'impossibilité de Mme Véronique ROUSSEL, 6<sup>ème</sup> de liste, d'intégrer le Conseil Municipal, M. Luc CONDAMIN, 7<sup>ème</sup> de la liste »avec la gauche, Chamalières en mouvement » est installé comme conseiller municipal

### APPROBATION DES PROCES VERBAUX

Les procès verbaux des séances des 18 JUIN 2009 ET 15 OCTOBRE 2009 sont approuvés à l'unanimité ;

## NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur le Député-Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à :

- Projet de rachat de la Clinique SAINT ANTOINE
- Golf de CEYRAT et cession à la ville de CEYRAT d'emprises foncières
- Dépôt du permis de construire pour la rénovation et l'aménagement du théâtre du Casino
- Action Sociale, gestion du RSA par le CCAS
- Grippe A H1/N1
- Souhait de la ville de CHAMALIERES d'intégrer le réseau des *Villes Santé*
- Léa LABROUSSE championne du monde de trampoline
- Vêtements de travail pour le personnel communal
- Attribution de marchés publics
- Travaux avenue MASSENET
- Illuminations de fin d'année
- Travaux des commissions
- Opération « *Cham' Chien Propre* »
- Conseil Municipal des Jeunes
- Conseil Général et clause de compétence générale
- Proposition de loi sur l'interdiction de drapeaux lors des mariages
- Chamalières développe ses liens avec la marine nationale
- Calendrier des festivités.

## VŒUX PRESENTES PAR LES GROUPES POLITIQUES

- Vœu présenté par le groupe majorité « ensemble pour Chamalières » contre l'instauration de tout nouvel impôt et de taxe additionnelle émanant de CLERMONT COMMUNAUTE

**VŒU ADOPTE A L'UNANIMITE**  
(M. LEDIEU, M. SPINA, M. NIASME, Mlle CANALES, M. CONDAMIN ne prennent pas part au vote)

- Vœu présenté par le groupe « avec la gauche, Chamalières en mouvement » portant sur la réforme des IUFM

**VŒU REJETE A LA MAJORITE**  
(28 voix contre ce vœux et 5 pour son adoption : M. LEDIEU, M. SPINA, M. NIASME, Mlle CANALES, M. CONDAMIN)

## **BILANS ANNUELS**

### **N° 1 : Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement**

Après en avoir débattu, le Conseil prend acte du bilan annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

**UNANIMITE**

### **N° 2 : Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement communautaire**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement communautaire.

**UNANIMITE**

## **CONTRAT ET CONVENTION**

### **N° 3 : PARCOVILLE - Résiliation de la Délégation de Service Public**

Autorisation donnée à M. le Député-Maire de résilier au 31 décembre 2009 le contrat de délégation de service public pour la gestion, l'exploitation et l'entretien des parcs publics de stationnement automatiques.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

### **N° 4 : PACT Puy de Dôme - avenant n° 19**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

- prend acte du bilan présenté couvrant la période allant de mai 2008 à avril 2009,
- autorise Monsieur le Député-Maire à renouveler la convention avec le PACT du Puy de Dôme (avenant N° 19) en tenant compte de la nature des missions pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**M. COGNAT ne prend pas part au vote**

## **URBANISME - AFFAIRES FONCIERES**

### **N° 5 : Avis du Conseil sur le projet de révision du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération clermontoise**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal :

- émet un avis défavorable au projet de révision du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération clermontoise tant qu'il intègre la fiche action n°14 intitulée « *assurer la continuité des boulevards urbains de contournement notamment par la réalisation du boulevard Sud-ouest et de l'avenue Sud* » et qu'il fait référence au boulevard de contournement à

Chamalières, dans une des parties les plus densément urbanisée de l'agglomération

- et réaffirme sa demande de création d'une halte ferroviaire à proximité du lycée de CHAMALIERES.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 6 : Rétrocession de l'ancien hopital FONTMAURE - Régularisation**

Accord donné pour le rachat par acte notarié de la propriété FONTMAURE, cadastrée AN 578, pour un montant de 2 730 466,17 € en acceptant les modalités de la rétrocession.

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer tout document relatif à cette procédure et à désigner Maître FALLATEUF pour rédiger l'acte de vente.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 7 : Z.A.C. Fontmaure : modification du programme d'équipement public**

Approbation de la modification du programme des équipements publics de la Z.A.C. FONTMAURE. La délibération correspondante fera l'objet des mesures de publicité prévues à l'article R.311-5 du Code l'urbanisme.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 8 : Projet immobilier PASTEUR - Acquisition des propriétés sises 36 bis, 38 et 40 avenue PASTEUR**

Approbation du principe de l'acquisition des propriétés sises 36bis avenue PASTEUR, cadastrée AH 33, 38 avenue PASTEUR, cadastrée AH 58 et 40 avenue PASTEUR, cadastrée AH 59 pour un prix de 404 800 € pour les deux premières propriétés et 327 000 € pour la dernière.

Accord donné pour solliciter l'EPF/SMAF pour le portage et le financement de cette opération en précisant que cette emprise foncière fera l'objet d'un aménagement global de ce secteur PASTEUR/BEAUREPAIRE, avec la réalisation d'un programme immobilier à vocation sociale.

Accord donné sur le prix de 731 800 € (404 800 € + 327 000€) conforme à l'estimation des Domaines en prévoyant l'éventuelle cession de tout ou partie de ces immeubles à un bailleur social sur la base du prix d'acquisition déduction faite de l'abattement de 30 % sur le coût du foncier en précisant que la commune n'assurera pas le portage foncier et financier de la transaction.

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer tous les documents relatifs à ces acquisitions.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 9 : Acquisition d'une parcelle quartier des BEAUMES (MONIER PICHON)**

Approbation du principe d'acquisition des terrains cadastrés AC 27 et AC 28 dans le secteur des BEAUMES de surfaces respectives de 550 m<sup>2</sup> et 612 m<sup>2</sup> pour un prix de 24 750 € pour le premier et 27 540 € pour le second et pour l'indemnisation des arbres situés sur ces parcelles pour un prix de 50 € par arbre.

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer les actes notariés correspondants et à inscrire la dépense au budget primitif 2010.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 10 : Cession de parcelles communales sur la commune de CEYRAT**

Autorisation donnée à la cession à la Commune de CEYRAT, éventuellement par l'intermédiaire de l'aménageur de la ZAC dans l'emprise de laquelle elles se situent, des parcelles B 1154 (pour 15 736 m<sup>2</sup>), B 1158 (74 m<sup>2</sup>), B 1160 (343 m<sup>2</sup>) et B 1162 (512 m<sup>2</sup>) d'une superficie totale de 16 665 m<sup>2</sup> pour un prix de 265 000 € net vendeur, étant précisé que cette transaction fera l'objet d'un acte notarié.

Accord donné à la mise à disposition de la Ville de CEYRAT des parcelles B 1154 (pour 13 555 m<sup>2</sup>) et B 227 (225 m<sup>2</sup>) d'une superficie totale de 16 680 m<sup>2</sup> sous forme d'un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans, étant précisé que :

- la mise à disposition doit permettre la réalisation d'aménagement de loisirs en faveur du golf de CEYRAT dont la ville de Chamalières reste un partenaire privilégié,
- le bail prévoit le versement d'un loyer annuel de 200 € payable en un seul versement de 6 000 €

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer l'ensemble des documents notamment l'acte de vente et le bail emphytéotique et à inscrire les recettes correspondantes au budget 2010.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

#### **N° 11 : Projet immobilier avenue de la gare - résiliation du bail commercial de l'Hôtel VILLA DU PARC - indemnité de déménagement et exonération de loyers**

Approbation de l'exonération à l'exploitant de l'HOTEL DU PARC des loyers dus pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 novembre 2009 et de l'annulation en conséquence le titre émis d'un montant de 8 438,92 € pour le premier semestre 2009.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

### **INTERCOMMUNALITE**

#### **N° 12 : Rapport annuel d'activités 2008 de CLERMONT COMMUNAUTE**

Après en avoir débattu, le Conseil prend acte de la présentation du rapport d'activités 2008 de Clermont Communauté.

**UNANIMITE**

#### **N° 13 : Renouvellement de la convention de mutualisation avec CLERMONT COMMUNAUTE**

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer l'avenant prorogeant d'une année la convention de mise à disposition d'un service.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## RESSOURCES HUMAINES

### N° 14 : Contrat d'adhésion révocable au pôle emploi (ASSEDIC) pour les agents non titulaires

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire à signer un contrat d'adhésion révocable avec le Pôle Emploi, avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et à inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2010.

ACCORD A L'UNANIMITE

## SUBVENTIONS

### N° 15 : Subventions aux associations pour l'année 2010

Afin de tenir compte de notre calendrier budgétaire, le conseil municipal décide de reconduire pour la grande majorité des associations le même montant que l'année précédente, sauf pour quelques associations dont l'évolution de l'aide municipale ou sa diminution doit s'appliquer dès ce début d'année. Après le vote du budget primitif 2010, le Conseil sera invité à ajuster ces montants et éventuellement se prononcer sur l'attribution d'aides exceptionnelles concernant des investissements associatifs.

#### Associations sportives

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
Arc club	SAF	3000 €	3 000 €	3 000 €
Association sportive du collège	SAF	150 €	150€	150€
Badminton	SAF	600 €	600 €	600 €
Basket Etoile Chamalières	SAF	22.000 €	22 000 €	22 000 €
	Excep	500 €	500 € (I)	500 € (I)
Chasse	SAF	300 €	300 €	300 €
Escrime la Rapière	SAF	2.000 €	2000 €	2000 €
	Entrain	21.775 €	21 500 €	21 500 €
Football Club	SAF	25.500 €	38 500 €	38 500 €
Foyer des jeunes	SAF	5.000 €	4 000 €	4 000 €
Hand ball	SAF	5.500 €	5 500 €	5 500 €
Lutte club	SAF	14.300 €	14 300 €	14 300 €
	Entrain	5.400 €	5 400 €	5 400 €

Natation CMN	SAF	18.000 €	18 000 €	18 000 €
	Excep	1 500 €	-	-
Pétanque	SAF	400 €	400 €	400 €
Rugby Club	SAF	7.500 €	7 500 €	7 500 €
Tennis Club du Colombier	SAF	40.000 €	40 000 €	40 000 €
USC gymnastique	SAF	19.000 €	19 000 €	19 000 €
	Entraîn	24.900 €	24 900 €	24 900 €
	Excep	500 €	-	-
Vélo COC	SAF	3.000 €	1 000 €	1 000 €
Volley ball club	SAF	27.000 €	40 000 €	40 000 €
	Exep	5 000 €		
Yosékan	SAF	200 €	200 €	200 €
	Exep	600 €		
<b>TOTAL</b>		<b>254 225 €</b>	<b>268 750 €</b>	<b>268 750 €</b>

(1) Subvention exceptionnelle pour le CHALLENGE PIALLOUX des 2 et 3 janvier

## Associations loisirs et culture

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
Comité d'animations	SAF	45.000 €	45 000 €	45 000 €
Comité de jumelage	SAF	4.000 €	4 000 €	4 000 €
	Excep	6.000 €	-	-
Harmonie	SAF	5.000 €	5 000 €	5 000 €
	Excep	10 000 €	-	-
JMF Chamalières	SAF	500 €	500 €	500 €
AMAC	SAF	57.000 €	57 000 €	57 000 €
	Excep		15 000 € (1)	15 000 € (1)
Atelier Théâtre Chamalières	SAF	700 €	1 700 €	1 700 €
	Excep	1.000 €		
Bridge dans les volcans	Excep	300 €		
Club d'échecs La Tour d'Auvergne	SAF	200 €	200 €	200 €
	Excep	4000 €		
Chœur et culture	Excep	400 €	400 €	400 €

Semaine de la poésie	<i>Excep</i>	250 €		
Chamalières Loisirs Evasion	<i>Excep</i>	300 €		
Carrefour des Arts	<i>Excep</i>	500 €		
<b>TOTAL</b>		<b>135 150 €</b>	<b>128 800 €</b>	<b>128 800 €</b>

(1) Subvention exceptionnelle pour le 8<sup>ème</sup> Mondial de la gravure petit format

### Associations en direction de la jeunesse et vie scolaire

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
Chamalières Vacances Loisirs	<i>SAF</i>	15.000 €	15 000 €	15 000 €
Foyer des élèves du collège	<i>SAF</i>	300 €	300 €	300 €
Olympiades de la Chimie	<i>Excep</i>	250 €	-	-
APEL Ste Thècle	<i>SAF</i>	1000 €	1 000 €	1 000 €
Prévention routière	<i>SAF</i>	300 €	300 €	300 €
PEP 63	<i>SAF</i>	100 €	100 €	100 €
Association d'entraide aux Pupilles	<i>SAF</i>	100 €	100 €	100 €
Jeunesse en Plein Air 63	<i>SAF</i>	100 €	100 €	100 €
Association du Roc Blanc	<i>SAF</i>	150 €	150 €	150 €
Scouts de FRANCE	<i>SAF</i>	150 €	150 €	150 €
Amis de MONTJOLY	<i>Excep</i>	500 €	-	-
Rêves de Gasses	<i>Excep</i>	500 €	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>18 450 €</b>	<b>17 200 €</b>	<b>17 200 €</b>

### Association à vocation sociale et caritative

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
AFM Téléthon	<i>Excep</i>	1200 €	1200 € (1)	1200 € (1)
Conjoints survivants	<i>SAF</i>	80 €	80 €	80 €
CDS personnel communal	<i>SAF</i>	15.400 €	17 000 €	17 000 €
Institut de Recherche Cardio vasculaire	<i>SAF</i>	23.000 € Ouverture de crédits	23 000 € Ouverture de crédits	23 000 € Ouverture de crédits

GAIPAR	SAF	500 €	500 €	500 €
SOS Amitié	SAF	100 €	100 €	100 €
SOS suicide	SAF	100 €	-	-
Le Tournesol	SAF	500 €	500 €	500 €
<b>TOTAL</b>		<b>40.880 €</b>	<b>42 380 €</b>	<b>42 380 €</b>

(1) Subvention exceptionnelle de 1200 € attribuée à l'AFM pour le Téléthon (édition 2009), il s'agit de prévoir la reconduction de cette aide pour l'édition 2010 du Téléthon.

### Associations du monde combattant

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
Union Nationale des Combattants	SAF	80 €	80 €	80 €
Association des combattants volontaires	SAF	80 €	80 €	80 €
ANACR	SAF	80 €	80 €	80 €
FNACA	SAF	90 €	100 €	100 €
Comité de Liaison	SAF	80 €	80 €	80 €
<b>TOTAL</b>		<b>410 €</b>	<b>420 €</b>	<b>420 €</b>

### Associations humanitaires et de coopération

Nom	Type	Pour mémoire subventions 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
Fédération Ensemble	Excep	5.000 €	5 000 €	5 000 €
ARCADES	Excep	1.000€		
<b>TOTAL</b>		<b>6.000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>

### Autres Associations

Nom	Type	subvention 2009	PROPOSITIONS DES COMMISSIONS SUBVENTIONS 2010	Vote du Conseil
MNT	SAF	300€ €	300 €	300 €
SEM Tourisme Royat/Chamalières Ou SIVU	SAF	125.000 €	31 250 €* 31 250 €*	31 250 €* 31 250 €*
<b>TOTAL</b>		<b>125 300€</b>	<b>31 550 €</b>	<b>31 550 €</b>

\*attribution d'une subvention de 31 250 €, pour assurer un trimestre de fonctionnement. En fonction de la date de l'arrêté préfectoral portant création du SIVU, cette subvention sera attribuée soit à la SEM Royat Chamalières Tourisme, soit au SIVU.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**N° 16 : Subventions au CCAS pour l'année 2010**

Attribution d'une subvention au C.C.A.S de 535 000 € pour l'année 2010 et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**N° 17 : Subventions à la Caisse des Ecoles pour l'année 2010**

Attribution d'une subvention à la Caisse des Ecoles de 220 000 € pour l'année 2010 et inscription de la somme correspondante au budget primitif 2010.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**TARIFS COMMUNAUX**

**N° 18 : Tarifs d'occupation du domaine public, suppression des zones**

Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire de supprimer les zones existantes et de caler les tarifs d'occupation du domaine public sur ceux de la zone A, arrondis à l'unité d'euro inférieure selon le détail ci-dessous :

<b>DROITS DE PLACE ET DROITS D'OCCUPATION DE LA VOIRIE</b>	<b>TARIFS ACTUELS B et A</b>	<b>TARIFS 2009</b>
Terrasses, débits de boissons, le m2	2.35€ et 4.11€	<b>4,00 €</b>
Étalage sur la voie publique, le m2	2.35€ et 8.22€	<b>8,00 €</b>

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**N° 19 : Tarifs des parkings municipaux de FONTMAURE et ARISTIDE BRIAND**

Accord donné à Monsieur le Député-Maire à la création et à la modification des tarifs selon la grille tarifaire ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

<b>PARKING SOUTERRAIN DE LA SAIGNE</b>	
<i>Abonnement mensuel (rappel)</i>	45 €
<i>Abonnement mensuel jour</i>	28 €
<i>Abonnement mensuel nuit</i>	22 €
<i>Achat carte d'abonnement</i>	43 €
<b>PARKINGS DE SURFACE FONTMAURE et ARISTIDE BRIAND</b>	
<i>Abonnement mensuel</i>	16 €
<i>Achat carte d'abonnement</i>	43 €

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **N° 20 : Décision modificative n° 3 au budget 2009**

BUDGET VILLE et BUDGET EAU

**ADOPTE PAR 28 VOIX POUR et 5  
ABSTENTIONS** (M. SPINA, M. LEDIEU, M.  
NIASME, Mlle CANALES, M. CONDAMIN)

### **N° 21 : Cession des parts sociales de la Société d'Economie Mixte Immobilière de Construction de CHAMALIERES**

- acceptation de l'offre d'achat de la totalité des parts de capital par DOMIA, filiale de LOGIDOME, pour un prix provisoire de 9 225 000 € sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2008 et ajustable en fonction des résultats définitifs de l'exercice 2009 ;
- autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire sur la vente par la Ville des 9 990 actions de la SAEMIC dont elle est propriétaire, au prix de 7 356 270 €, révisable en fonction de la variation des capitaux propres de la société entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2009 ;
- autorisation pour soumettre cet accord à la condition suspensive de la vente concomitante par les autres actionnaires de la totalité des actions qu'ils détiennent au même acheteur par la société DOMIA, pour un prix ferme, définitif et non révisable de 1 868 730 € ;
- accord donné pour entériner que la cession des actions s'inscrit dans un protocole d'accord et qu'elle est assortie de la signature par la Ville de Chamalières, d'une convention de garantie d'actif et de passif ;
- Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire de signer ladite convention avec DOMIA, de prendre acte de la fin des fonctions d'administrateurs et d'actionnaires de la Ville dans la SAEMIC et donc des mandats confiés pour la représentation en conseil d'administration et assemblée générale pour : Mmes Marie Anne BASSET, Christine ROGER, MM. Louis GISCARD d'ESTAING et Yves COGNAT ;
- Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire de signer le protocole d'accord décrivant les modalités de mise en œuvre de la cession et tout document afférent à cette cession.

**ACCORD A L'UNANIMITE**  
M. COGNAT a quitté la salle  
M. SPINA ne prend pas part au vote

### **N° 22 : Casino - prélèvement au compte 471**

Affectation du reliquat du compte 471000 au 31 octobre 2009 de 9 558,75 € à des travaux d'amélioration des salles situées sous le casino.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**N° 23 : Complément garantie d'emprunt au profit de l'OPHIS du Puy de Dôme pour les travaux de rénovation des logements de l'avenue de VILLARS**

Autorisation donnée pour accorder la garantie de la ville de CHAMALIERES à des emprunts d'un montant de 300 000 € et 150 000 € contractés par l'OPHIS du PUY de DÔME auprès de la Caisse des Dépôts.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

M. SPINA ne prend pas part au vote

**N° 24 : Garantie d'emprunt au profit de l'OPHIS pour une opération avenue THERMALE**

Autorisation donnée pour accorder la garantie de la ville de CHAMALIERES à des emprunts d'un montant de 350 000 € et 372 000 € contractés par l'OPHIS du PUY de DÔME auprès de la Caisse des Dépôts.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

M. SPINA ne prend pas part au vote

**N° 25 : Produits de concessions de cimetière - Reversement au CCAS (page 159)**

Accord donné de maintenir le reversement du tiers des recettes du produit de concessions des cimetières au profit du C.C.A.S.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

**QUESTIONS DIVERSES**

**N° 26 : Remboursement de sinistre**

Accord donné pour le remboursement de la somme de 9,30 € en règlement d'un sinistre.

**ACCORD A L'UNANIMITE**

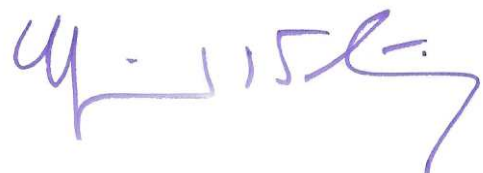
**DECISION**

Approbation des décisions prises depuis le dernier conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 35.

Fait à Chamalières  
Le 21 décembre 2009

Louis GISCARD d'ESTAING



Député-Maire de CHAMALIERES